



Numéro – 72

La récolte de céréales 2014

La campagne a été marquée par des aléas climatiques qui ont beaucoup perturbé les travaux de semis, la pousse des céréales puis la récolte. Les épisodes pluvieux ont commencé après les premiers semis et se sont intensifiés, perturbant donc la suite des semis qui se faisait pendant les récoltes de maïs, de betterave et de pommes de terre. La gestions des travaux a donc été délicate durant cette période et ils n'ont pas pu se faire toujours dans des conditions optimales, autant au niveau des rendements que pour de la préservation du sol. La poursuite des pluies a dégradé les semis par endroits et la relative douceur des températures, favorisant la pousse des mauvaises herbes, a nécessité des désherbages sur des sols qui n'étaient pas porteurs.

Concernant les nuisibles, on a constaté en général peu de dégâts dus aux limaces, sauf dans quelques cas ponctuels pour lesquels certaines parcelles ont dû être retournées pour en venir à bout. Les pucerons, n'ayant pas eu de conditions climatiques favorables, ont pu être aisément maîtrisés. Seule la rouille jaune a posé de véritables problèmes, avec un impact différent selon la sensibilité des variétés et elle a réduit l'impact de la septoriose cette année.

L'hiver a été, on se le rappelle, relativement doux avec peu de gelées qui étaient de plus légères (- 4 °C). Les cultures ont mis ce répit à profit pour rattraper leur retard et présenter un aspect satisfaisant au début du printemps, laissant espérer une épiaison dès les premiers jours de mai. Les conditions météorologiques ont été moins favorables au printemps ce qui a réduit les risques de verse, envisagés à la fin de l'hiver, mais a différé l'épiaison d'une quinzaine de jours par rapport aux pronostics. Quelques phénomènes violents ont été constatés avec notamment de la grêle à la Pentecôte, des orages en juin et juillet et des averses début août.

Les conditions de cette année ont permis un démarrage précoce de la récolte (20 juillet) mais elle a été ralentie par la suite pour se terminer après le 20 août. Elles ont aussi compensé en partie les écarts de qualités entre les différents sols et donc permis une meilleure homogénéité des rendements dans la région. Ils se situent autour de 90 quintaux/ha. La faible teneur en protéines (10,6 à 10,8 %) et un taux de chute de Hagberg historiquement bas rendent les blés juste panifiables au regard des critères français et à la limite de l'acceptabilité pour les marchés à l'exportation ce qui entraîne des déclassements en blé fourrager pour une partie importante de la récolte. Le poids spécifique (à 75 kg/hL) est lui plus satisfaisant.

Au niveau mondial, le Conseil International des Céréales a estimé la récolte mondiale à 1 976 millions de tonnes (Mt), relevant de 17 Mt son pronostic du mois dernier, soit seulement 12 Mt de moins que le record de l'année précédente. Celle de blé serait de 711 Mt dont 150,8 Mt (+ 7,7 Mt) pour l'Union Européenne (UE), 352 Mt (+ 4,3 Mt) pour la Chine et 98,1 Mt (+ 9,5 Mt) pour la Russie qui peut proposer du blé de qualité alors que l'Union européenne, et particulièrement la France, a des difficultés sur ce point. La récolte de maïs est, elle aussi abondante, estimée à 973 Mt (soit 9 Mt de moins que 2013/2014) dont 17 Mt pour la France.

Ces deux très bonnes années consécutives en volume entraînent des records de stocks (195 Mt pour le blé, 190 Mt pour le maïs) et cette disponibilité provoque naturellement une baisse des cours au niveau mondial.

Sommaire

Productions végétales
Productions animales
Météorologie

page
page
page

Conjoncture Septembre 2014

Actualités

Visite du ministre de l'agriculture en Picardie : le ministre Stéphane LE FOLL s'est rendu au lycée agricole « Le Paraclet », dont il fut lui-même élève en BTS, pour rappeler ses priorités concernant l'enseignement agricole et l'agro-écologie, une démarche d'expérimentation et d'innovation dans laquelle s'inscrit cet établissement. A cette fin, le contenu de deux BTS a été modifié pour intégrer ces nouveaux modes de raisonnement ainsi que le programme de formation des enseignants.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt a été votée le 11 septembre à l'assemblée nationale et a été promulguée le 13 octobre 2014. Cette loi porte une vision et une ambition pour notre agriculture et notre filière forêt-bois en même temps qu'elle s'attache à répondre aux attentes légitimes des citoyens attachés aussi à un modèle de production plus durable et à une alimentation plus sûre et de qualité. Cette loi permettra de combiner la force économique de ce secteur riche en emplois avec la mutation vers une performance environnementale et sociale. Cette loi consacre l'agro-écologie et pose également les bases d'un modèle d'agriculture faisant une part belle à l'intelligence collective pour favoriser l'émergence de nouveaux modèles de production.

Cette loi conformément aux engagements du gouvernement tout entier est également une illustration de la place accordée à la formation, aux conditions d'entrée dans ce métier pour toute la jeunesse de France.

Session de chambre d'agriculture du 16 septembre 2014 : la session de la chambre d'agriculture était délocalisée à la salle des fêtes de Villotran pour pouvoir l'après-midi visiter l'exploitation agricole de François Mellon. La météo très favorable a contribué à la réussite de la journée. Le thème de la session était l'emploi en agriculture et la visite de l'après-midi est un exemple d'exploitation utilisant de la main d'oeuvre. Le thème de l'emploi en agriculture avait été préparé par le collège des salariés et il a permis de faire le point sur le besoin des employeurs, la nécessité de formation pour obtenir la qualification correspondant aux emplois actuellement proposés en agriculture.

Productions végétales

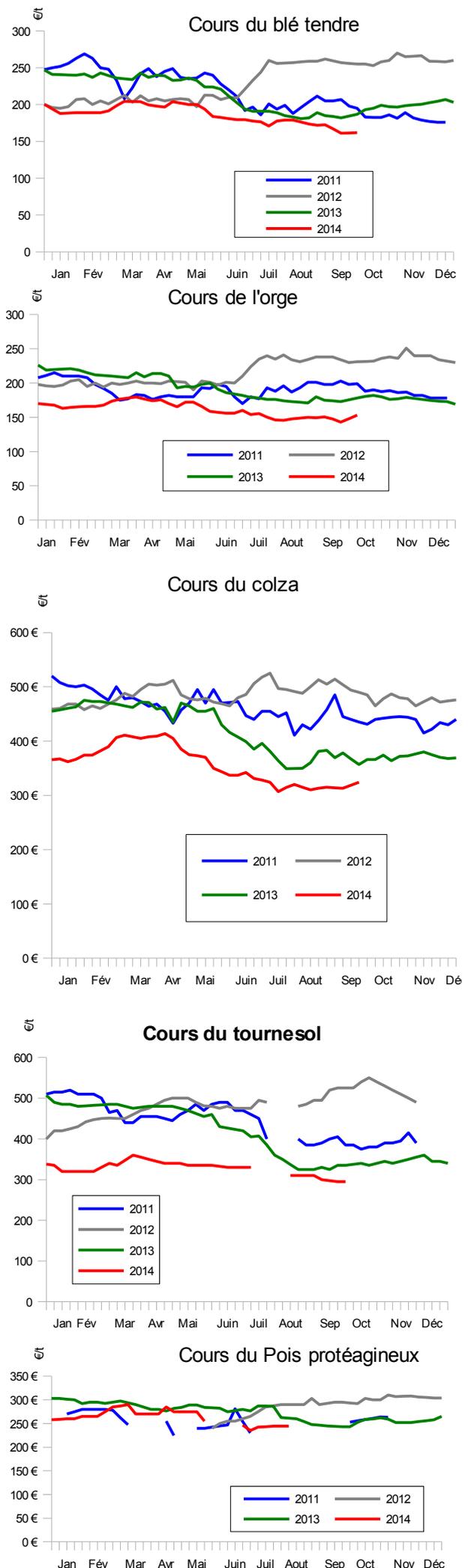
A l'exception du blé tendre (en baisse constante) les différentes productions ont connu des variations avant de finir le mois sur des hausses plus ou moins nettes.

Blé tendre

Les cours subissent une baisse de 11 €/t en septembre pour finir le mois à 162 €/t. Ce niveau est nettement inférieur à ceux des années précédentes (187 à 255 €/t).

L'orge

Les cours enregistrent des variations multiples au cours du mois : globalement, les prix sont en recul la première quinzaine de - 6 €/t jusqu'à 143 €/t avant de se redresser pour finir le mois à 153 €/t ce qui reste en deçà aussi des années antérieures (178 à 231 €/t).



Maïs

Les prix enregistrent une baisse de 14 €/t durant la première quinzaine (jusqu'à 131,50 €/t) avant de remonter jusqu'à une hausse de 2,5 €/t à 135 €/t, ce qui est aussi inférieur aux niveaux des années précédentes (160,5 à 236 €/t).

Colza

Les cours oscillent entre 313 et 315 €/t durant la première quinzaine avant de se redresser pour finir le mois à 324 €/t soit une hausse de 10 €/t en 2 semaines. Le niveau reste quand même largement inférieur aux années précédentes (357 à 490 €/t).

Tournesol

Les cours commencent le mois par une légère baisse (- 5 €/t) puis ils se stabilisent à 295 €/t avant de se redresser pour atteindre 305 €/t en fin de mois. Mais cela reste nettement en dessous des valeurs des 3 années précédentes (335 à 525 €/t).

Pois protéagineux

(Pas de cotations)

Productions animales

On observe des évolutions différentes selon les productions : baisse chez les bovins et les porcins et le lait, relative stabilisation chez les ovins et hausse nette pour les œufs.

Bovins

Les cours restent stables avant de connaître une baisse de 7 centimes/kg durant la seconde quinzaine, ce qui est un niveau intermédiaire entre ceux des années précédentes (3,38 à 3,75 €/kg).

Porcins

Les prix continuent leur baisse (depuis la mi-juillet) et ils perdent encore 13 centimes/kg en septembre pour finir le mois à 1,43 €/kg, ce qui devient inférieur aux cours des années précédentes (1,46 à 1,79 €/kg).

Ovins

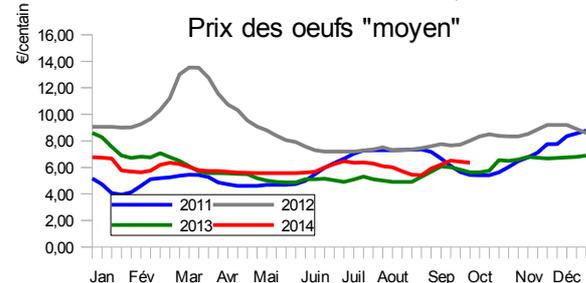
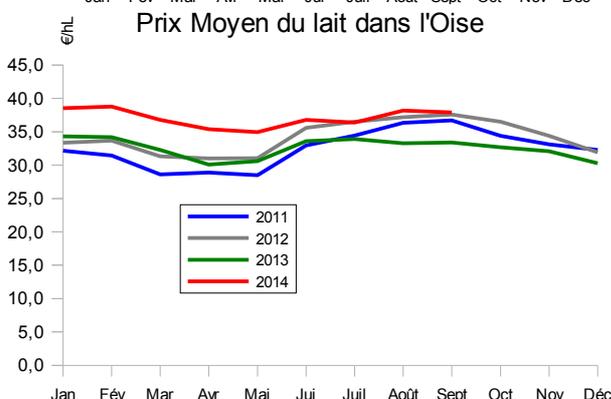
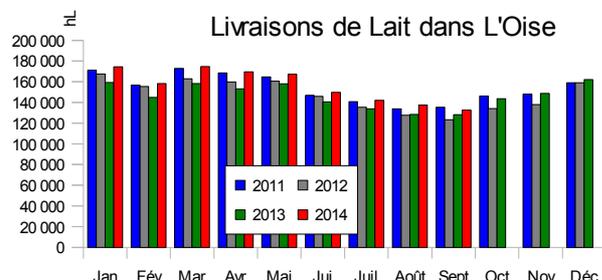
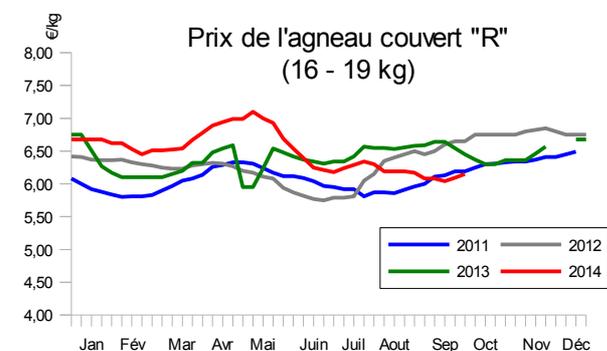
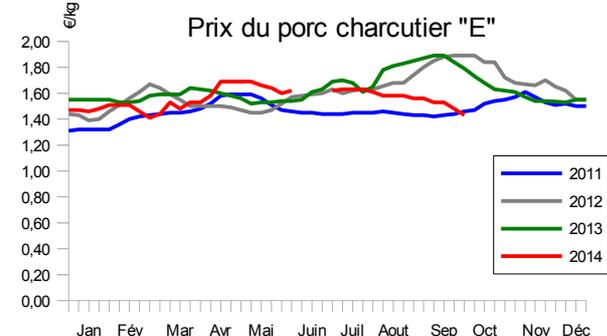
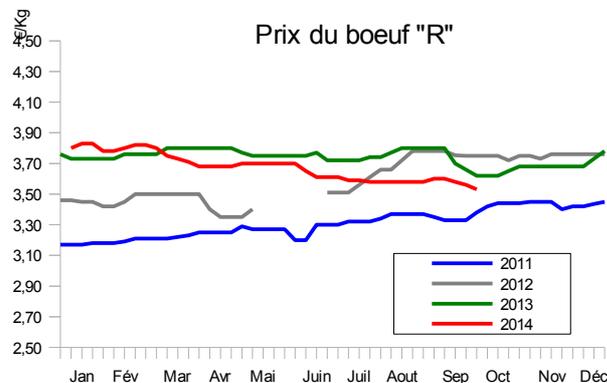
Les cours connaissent une légère baisse (- 4 centimes/kg jusqu'à 6,04 €/kg) pendant la première quinzaine avant de se redresser pour finir à 6,15 €/kg. C'est néanmoins légèrement en retrait par rapport aux années précédentes (6,19 à 6,65 €/kg).

Lait

Les livraisons de lait ont atteint 132 470 hL en septembre soit un recul de 4 777 hL par rapport au mois d'août mais une progression de 4 447 hL par rapport à septembre 2013. Après la forte hausse des prix (+1,83 €/hL) en août, ils régressent légèrement (- 30 centimes/hL) pour atteindre 37,90 €/hL, ce qui est la plus haute valeur pour un mois de septembre depuis les 3 dernières années (33,4 à 37,6 €/hL).

Les œufs

Les cours, en hausse depuis la mi-août, gagnent encore 62 centimes par centaine durant la première quinzaine, avant de se replier à 6,36 €/centaine en fin de mois, ce qui est supérieur aux valeurs de 2013 et 2011 (5,64 et 5,43 €/centaine), l'année 2012 ayant été exceptionnelle (8,02 €/centaine).

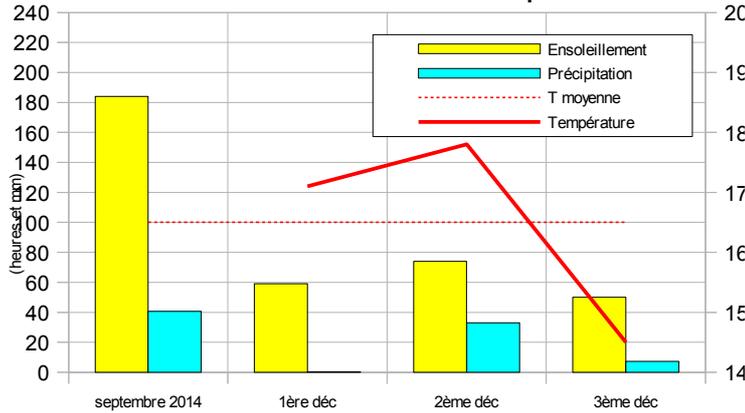


Le mois de septembre a été nettement plus sec (- 13,6 mm soit + 25 %), plus ensoleillé (+ 22 h soit + 14 %) et plus chaud (+ 1,3 °C) que la moyenne. La deuxième décennie a été à la fois la plus ensoleillée, la plus chaude et la plus humide alors que les deux autres ont été particulièrement sèches. Il y a eu 6 jours chauds et 10 jours de brouillard soit plus du double de la moyenne dans les 2 cas. La température a varié entre 4,5 et 27,6 °C (les 23/09 et 18/09) et le vent a atteint 71,6 km/h ce même 18/09.

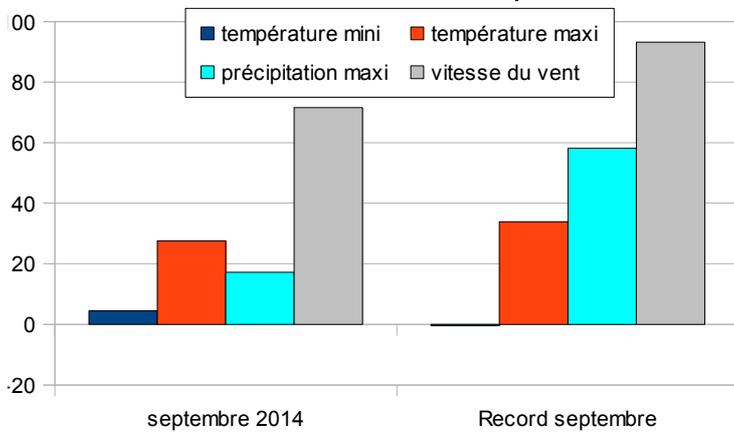
Proverbe

Septembre est le mai de l'automne.

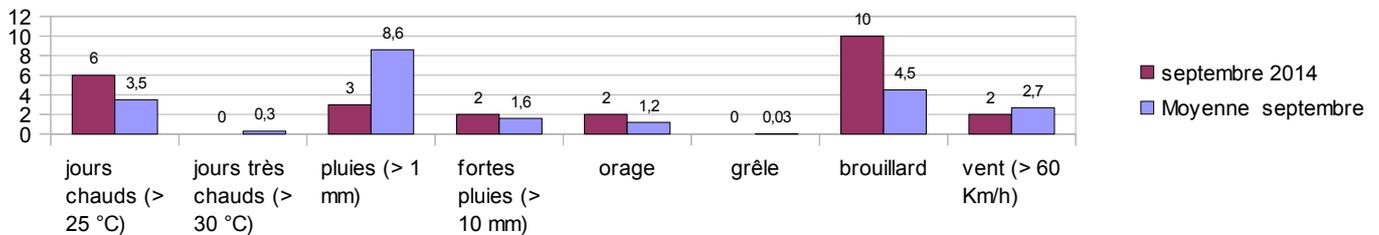
Détail du mois de septembre 2014



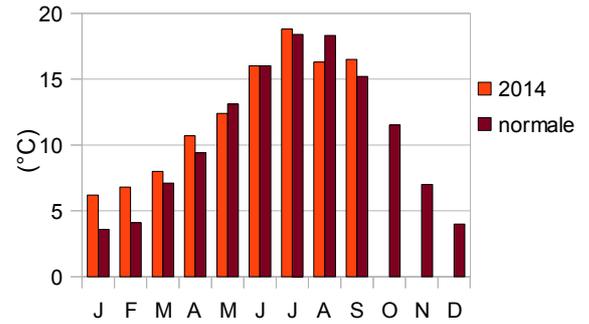
extrêmes de septembre



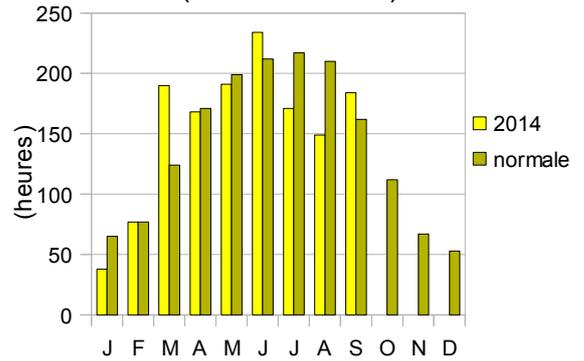
Fréquence des évènements climatiques en septembre



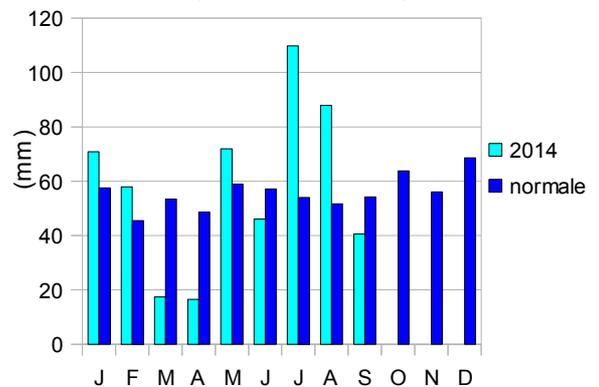
Température 2014 (Beauvais - Tille)



Insolation 2014 (Beauvais - Tille)



Précipitations 2014 (Beauvais - Tille)



Pour en savoir plus : sites internet
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires
 2, Bd Amyot d'Inville – BP 20317
 60021 Beauvais cedex
 Téléphone : 03 44 06 43 47 – Télécopie : 03 44 06 43 00
 Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
 Rédaction : Olivier Renaud
 Impression : DDT
 dépôt légal : à parution
 ISSN : 1260 - 8289